

LA LETTRE AUX SYNDICATS

UNION NATIONALE DE LA SANTÉ PRIVÉE

SUPPLÉMENT AU N°175 - JUIN 2021

0,40€ Diffusion gratuite aux syndicats



ÉDITO

En attendant une probable 4^{ème} vague, les personnels soignants épuisés et désabusés, espèrent enfin pouvoir profiter de leurs congés payés d'été pour se ressourcer.

Le gouvernement face à cette 4^{ème} vague annoncée, ressort les vieilles recettes et tente de dissimuler par une campagne médiatique, sa responsabilité dans la gestion catastrophique de la pandémie. Il essaye une nouvelle fois de désigner les soignants non vaccinés comme responsables de ce rebond. Dans ce même temps et comme notre fédération l'a dénoncé le 21 juin dernier, ce gouvernement persiste à fermer des lits. Ce sont plus de 1 800 lits qui ont été supprimés dans les hôpitaux français au premier trimestre 2021.

Sans aucun doute, bien qu'habitué à se faire vacciner dans le cadre des dispositions légales liées à nos professions de santé, de nombreux soignants ne font pas confiance à ce gouvernement qui depuis le début de la pandémie, n'a pas été en capacité de les protéger. En mars 2020, face à une gestion catastrophique des stocks de masques qui a abouti à une pénurie sans précédent, le gouvernement, via ses ARS, a répondu aux personnels de santé que les masques étaient

inutiles face à la covid19. Peu de temps après, lorsque nous réclamions le dépistage régulier et systématique des soignants et des résidents d'EHPAD, il nous était répondu que cela ne servait à rien. Les soignants ont aussi été confrontés au manque de blouse, manque de gants, de gel hydro alcoolique manque de matériel. Plus de 85 000 d'entre eux ont été atteints par le virus, une vingtaine en seraient décédés. Après tant de mensonges, comment s'étonner de la perte de confiance des soignants ! La vaccination devrait servir à protéger l'ensemble de la population mais en aucun cas, elle ne devrait servir à stigmatiser des travailleurs. La rendre obligatoire uniquement pour les personnels de santé c'est aussi prendre le risque d'accélérer la fuite de ceux-ci vers d'autres secteurs d'activités. La responsabilité du gouvernement est de tout mettre en place pour redonner confiance aux personnels. Faute de trouver des remplaçants diplômés, de nombreux établissements se voient déjà obligés de fermer des services pour l'été. Face à cette fuite des personnels, Emmanuel MACRON et son gouvernement doivent nous entendre. Il est maintenant « urgentissime » d'accéder à nos revendications.

Dès maintenant le gouvernement doit étendre les revalorisations de 183€, issues du Ségur de la santé, à la totalité des personnels de notre secteur. Il doit tout mettre en œuvre et débloquer les crédits pour revaloriser l'ensemble de nos professions. Il doit aussi en parallèle réouvrir les lits qui nous ont cruellement manqués et mettre en place les moyens nécessaires pour améliorer nos conditions de travail.

Le Président de la République doit cesser de se servir de la pandémie pour nous imposer des mesures liberticides avec la loi de sécurité globale ou s'attaquer aux droits des salariés en multipliant les dérogations au Code du Travail. Les 450 milliards d'aides publiques accordés sans contrepartie aux entreprises, les exonérations de cotisations qui privent de ressource notre protection sociale, ne doivent pas transformer le « quoi qu'il en coûte » en un « c'est aux salariés de payer la facture ». Le gouvernement prend appui sur les 20 milliards d'euros de déficit dans les caisses de l'assurance retraite pour relancer sa contre-réforme refusée par l'ensemble des salariés et des fonctionnaires.

Face à ces nouvelles velléités gouvernementales, les salariés doivent être prêts à la riposte. Dans notre secteur, cela fait plusieurs mois que les équipes militantes sont mobilisées, que ce soit dans les cliniques ou les EHPAD, les salariés se sont emparés des revendications pour obtenir satisfaction.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIERE soutient pleinement l'initiative de FO, la CGT, la FSU, SOLIDAIRES, le MNL et de l'UNEF qui réunies le 1^{er} juillet, ont affirmé **« que la solution à la crise sanitaire et la reprise d'activité ne peut se faire sans les travailleurs et travailleuses du public et du privé. La situation sanitaire ne peut et ne doit pas être utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salariés dans tous les domaines : emplois, conditions et temps de travail, salaires, sécurité sociale, retraites et assurance chômage en particulier. Le quoi qu'il en coûte d'hier ne sera pas demain le quoi qu'il en coûte pour les**

travailleuses, les travailleurs, les jeunes et les retraités qui n'ont pas à payer la facture sous quelques formes que ce soit »... « L'heure est à la nécessaire défense des droits et à la satisfaction des revendications » ... « Les organisations syndicales affirment leur détermination et entendent lancer un avertissement au gouvernement et au patronat. Elles sont prêtes et déterminées à appeler à la mobilisation interprofessionnelle la plus large, y compris par la grève, avec l'ensemble des travailleurs et travailleuses, des jeunes et des retraités qui se battent et agissent justement pour leurs droits et la justice sociale. D'ores et déjà, elles décident de réunir une intersyndicale le 30 août ».

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIERE relaie cet appel intersyndical qui se situe dans la droite ligne du dernier CCN les 27 et 28 mai 2021, qui dans sa déclaration affirmait : **« L'heure est à la préparation du rapport de force et à la mobilisation pour faire valoir les revendications à commencer par l'exigence de levée de l'état d'urgence et le rétablissement de tous les droits et libertés. Le CCN donne mandat au bureau confédéral de porter urgemment et solennellement cette exigence auprès du gouvernement.**

Droits et libertés, salaires, assurance chômage, retraites, services publics, le CCN considère que l'action interprofessionnelle, la grève interprofessionnelle s'il le faut, sont nécessaire face au comportement des pouvoirs publics et du patronat qui utilisent la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits et acquis des salariés dans tous les domaines.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIERE appelle tous ses syndicats à se renforcer, à organiser les assemblées générales et des réunions d'information pour préparer la mobilisation et le rapport de force, dans l'unité la plus large là où c'est possible.

La pandémie ne doit pas faire taire nos légitimes revendications.

Le Bureau de l'Union Nationale